

17^{ème} Groupe Thématique *Agriculture*

26 novembre 2020

APCA

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE





TOUR DE TABLE



Ordre du jour



9h00 – 9h30 : Actualités zones humides

9h30-10h30 : Séquence « Articulations entre Projets Alimentaires Territoriaux et agriculture en zone humide » :

9h30-10h00 : témoignage du PNR de la Brière et de la Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire

10h00-10h30 : présentation de l'état des lieux réalisés à l'échelle nationale (APCA)

10h30-11h15 : avancement de la mission préservation de l'élevage en milieux humides (FMA)

Ordre du jour



11h15-11h45 : avancement de l'action 20 : présentation des fiches techniques produites (Scopéla)

11h45-12h15 : discussion autour de l'élargissement de l'action 20 sur les valeurs d'usage des milieux humides et sur la non-utilisation des traitements allopathiques pour l'élevage en milieux humides (Scopéla et SNGTV)

12h15-12h25 : avancement de l'action 21 : diffusion du référentiel sur le parasitisme bovin en zone humide (SNGTV)

12h25 – 12h30 : Feuille de route et calendrier des prochaines réunions du GTh Agriculture



Action 19 « Valoriser les expériences positives en élevage et polyculture-élevage en milieu humide »

Retour sur la 5^{ème} édition des Journées Territoriales « Projets agricoles en zones humides » 2020

Journée Territoriale ZH 2020



- Accueil par la Chambre d'agriculture Lozère
- Association COPAGE

3^{ème} édition – Journée territoriale «Grand Ouest»

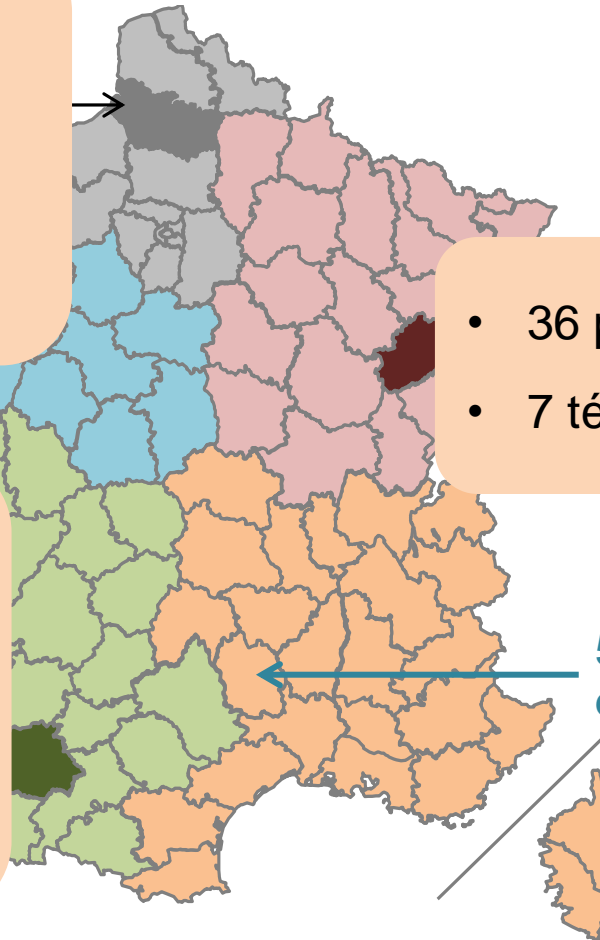
En 2 temps :

Partage d'expériences en salle le matin

2 visites de terrain l'après-midi sur le plateau de l'Aubrac

- 36 participants
- 7 témoignage

5^{ème} édition cette année en Lozère - Nasbinals



Programme de la matinée



- **9h30 : INTRODUCTION** de la journée par **Patrice BOULET**, Président de l'Association COPAGE et élu au Bureau de la Chambre d'agriculture de Lozère et **Eric CHEVALIER**, élu aux Bureaux de la Chambre d'agriculture de Lozère et du COPAGE
- **9h45 : Restauration et valorisation de prairies humides d'expansion des crues en secteur périurbain Aveyronnais** – Syndicat Mixte Bassin Versant Amont Aveyron (*Vincent MIQUEL*) et Adasea d'Oc (*Emmanuel GIOLHODES*)
- **10h15 : Assises de l'eau en Lozère : établissement d'un plan d'action pour une utilisation raisonnée et partagée de la ressource en eau en Lozère** - Département de la Lozère (*Odile JALAGUIER* et *Laure DHOMBRES*)
- **10h45 : Débat sur l'évaluation de l'impact des pratiques d'élevage en prairies humides Rhône-Alpines : une double approche écologique et pastorale** – Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes (*Laurence Jullian*) et Chambre d'agriculture de l'Ardèche (*Emmanuel FOREL*)
- **11h30 : Anticipation des effets du changement climatique en Camargue : rôle de la filière rizicole** - Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône (*Claude BAURY*)
- **12h00 : Recueil de projets de développement agricole en faveur des milieux humides dans le cadre du Plan National Milieux Humides** – Chambre d'agriculture France (*Noémie TERMEAU*)

1ère visite : Parcelle en prairies humides lauréate du CGA des Pratiques Agro-écologiques – Prairies et Parcours



Prairie humide de fauche avec
pâturage de regain

Exploitation de Bernard
Prunières

Parcelle lauréate du concours
sur le plateau de l'Aubrac

1^{er} prix d'excellence au national



2^{ème} visite : estives en zones humides (tourbières et bas-marais) autour du lac de Saint-Andéol



Démarche du PNR Aubrac
Double enjeu : abreuvement des troupeaux et protection des berges du lac

Estives sur plusieurs exploitations agricoles





**Retrouvez les supports de présentation
et les Actes de la journée sur le site
internet du PNMH !**





Retour sur les 10èmes Assises Nationales de la Biodiversité (ANB) 2020

**Les 7, 8 et 9 Octobre à Massy-Palaisau
et à distance**

A solid green decorative bar is located at the bottom of the slide, starting from the left edge and extending across the width of the page.

Les ANB 2020



- **900 participants ont été réunis** sur les trois jours à Massy et **1300 participants se sont connectés** à distance.
- **2 éléments nouveaux** par rapport au contexte des ANB 2019 :
 - le réveil des citoyens de plus en plus sensibles aux questions du vivant et la convergence de la lutte contre le réchauffement climatique et de la lutte contre l'érosion de la biodiversité
 - **parcours spécial agriculture/biodiversité** auquel plusieurs structures agricoles ont participé : le MAA, la FNAB mais aussi l'APCA et bien d'autres encore.
- **Plusieurs formats** : conférences en ligne, ateliers sur site et en ligne.

Valorisation des actions menées en milieux humides agricoles



Animation de la conférence virtuelle « Quels accompagnements des pratiques agricoles en faveur de la biodiversité des milieux humides »

42
participants

- Plan National Milieux Humides et actions du Groupe de travail « Agriculture » - Chambre d'agriculture France, Noémie Termeau
- Mission CGAAER/CGEDD « Préservation de l'élevage, gestionnaire des milieux humides » : focus sur les actions en lien avec la préservation de la biodiversité - Mélanie Bordier, Forum des Marais Atlantiques, animatrice de la mission
- Un autre regard sur les prairies permanentes à forte biodiversité - Michel Delhon, Chambre d'agriculture de Haute-Saône
- Les Basses Vallées Angevines : un accompagnement agricole au service de la biodiversité - Aloïs Artaux, Chambre d'agriculture régionale des Pays-de-la-Loire
- Les actions menées en Lozère en faveur des zones humides et de la biodiversité qu'elles abritent - Anne Colin , Chambre d'agriculture de Lozère/Association COPAGE

Retrouvez la vidéo et le support de présentation de la conférence [ICI](#) !

Pour visionner les vidéos des ANB il est nécessaire de vous inscrire sur le site d'Idéalco.

Les Chambres d'agriculture étaient présentes !



Le réseau des Chambres d'agriculture était aussi présent pour l'animation de :

60
participants

L'atelier « Par quels leviers concilier alimentation locale et biodiversité des territoires » avec trois interventions portant sur :

L'AOP Bœuf de Charolles, avec M. Jean-François RAVault de l'OGD de l'AOP Bœuf de Charolles

La mise en place d'une filière lentilles sur une aire d'alimentation de captage en Lorraine, avec Mme Nicole Le Brun de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle

L'outil P.A.T. décliné dans les PNR de l'Avesnois, avec M. Damien Montégu du PNR de l'Avesnois

80
participants

La conférence virtuelle « Bords de champs – Appui au développement et à la restauration des bordures via un plan de gestion territorial » avec l'intervention de :

Chloé Swiderski, Chargée de mission « Agroécologie - R&D - Actions territoriales » à l'Association Hommes et Territoires

Proposition de loi sur les zones humides



Version de 7 articles
déposée le 15 juillet
2020

Frédérique Tuffnell,
députée de Charente
Maritime, membre du
groupe Écologie
Démocratie Solidarité
(EDS)

Co-auteure du rapport
« Terres d'eau, terres
d'avenir » avec l'ancien
sénateur de la Somme J.
Bignon

Version de 2 articles
déposée le 25 août 2020

« Préservation de la
ressource en eau au
moyen de **solutions
fondées sur la nature** »

6 articles modifiant
codes l'environnement
et de l'urbanisme +
création d'éléments
dans la loi

Accéder à la proposition de loi [ICI](#)



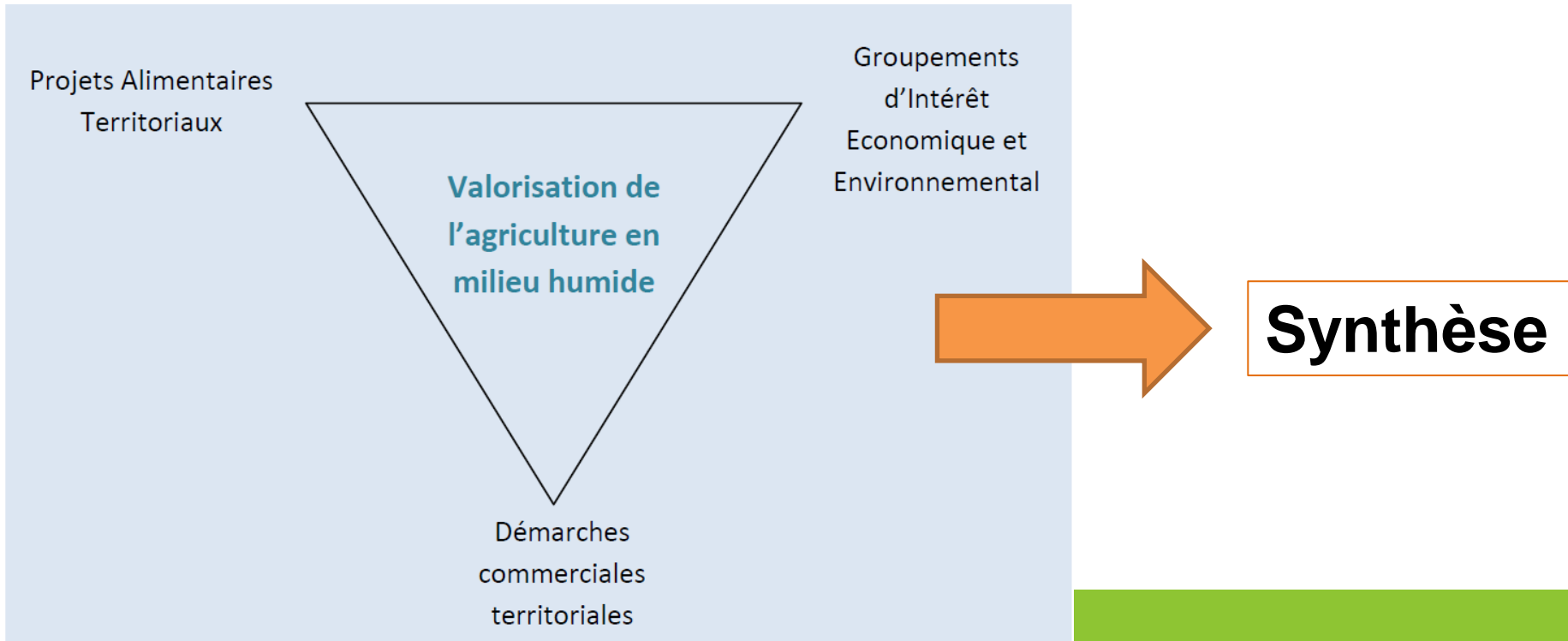
Articulations entre Projets Alimentaires Territoriaux et agriculture en zone humide

- Présentation du bilan réalisé par le réseau des Chambres d'agriculture -**

Méthodologie



- **Transversalité des approches :**
 - PAT
 - GIEE
 - Démarche de valorisation des produits agricoles issus de MH



Méthodologie



PAT :

- **Etat des lieux macroscopique :**
 - Tableau des PAT (recensés par APCA dans cadre du RnPAT*) et territoires en zones humides
 - Classement des PAT en fonction de leur note d'importance en zone humide (0 à 4)
 - Carte des zones potentiellement humides et localisation des PAT + implication des CA
- **Approche locale :**
 - 5 entretiens avec CA (Pays-de-la-Loire, Bretagne, Somme) → leviers d'action

GIEE : état des lieux national (indentification des sujets + carte) avec base de données gérée par l'APCA

Démarche de valorisation commerciale : enquête auprès du réseau des CA

*Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux

Etude des PAT



Tableau 1 : classement des territoires d'action des PAT selon l'importance des milieux humides

Notation	Importance	Critères
4	Zones humides considérées comme très importantes	Présence très importante des zones humides sur le territoire d'action; existence d'éventuels programmes territoriaux de protection des zones humides
3	Zones humides considérées comme importantes	Présence importante des zones humides sur le territoire d'action et/ou ses alentours; existence d'éventuels programmes territoriaux de protection des zones humides du territoire d'action et/ou de ses alentours
2	Zones humides considérées comme assez importante	Présence de quelques zones humides sur le territoire d'action et/ou ses alentours
1	Zones humides considérées comme peu ou pas importante	Zones humides peu ou pas présentes sur le territoire d'action et ses alentours
0	Pas d'information	

103 PAT

PAT et agriculture en zone humide








A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	
Département	Nom du PAT	Nom de la structure porteuse	Objectif du PAT	Chambre d'agriculture impliquée	Niveau d'implication de la Chambre d'agriculture	Collectif d'agriculture impliqué	Caractéristiques des territoires en zone humide	Importance des zones humides (textes)	Importance de zone hum	Action 19	Lien internet		
99	Dordogne	Démarche PAT : poursuite et consolidation	Pays du Grand Bergeracois	Dans un premier temps, il est essentiel pour le Grand Bergeracois d'ouvrir en faveur de l'économie, la rémunération des agriculteurs et donc un axe majeur avec notamment le soutien des intercommunalités à l'accompagnement d'une filière maraîchère. En parallèle, l'ancrage de l'agriculture sur notre territoire est fondamental pour sa biodiversité, son tourisme... La valorisation des espaces agricoles et la conservation de la faune sont essentielles pour l'avenir de notre territoire. Enfin, il est également extrêmement important de répondre aux attentes.	Chambre d'agriculture de Dordogne	Partenaire associé	à compléter	Les prairies humides représentent 33% de la surface des zones humides du département Dordogne.	très importantes	4	non	http://www.dordogne.fr/le-pat	PAT Nouvelle-Aquitaine https://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/ 63503208992 rfb: 47.769214 7214west: 3.5428762435 9beast: 7.2231 18908692
100	Dordogne	PAT du PNR du Périgord Limousin	PNR du Périgord Limousin	Axe 1 : Sensibilisation de la jeunesse à l'importance d'une alimentation locale de qualité sur le temps scolaire et celui du repas ; Axe 2 : Formation des cuisiniers de restaurants collectifs et accompagnement d'établissements pilotes dans une démarche de labellisation (Eco-cit, Mon recteur responsable...); Axe 3 : Sensibilisation des élus sur la thématique de la relocalisation de l'alimentation ; Axe 4 : Accompagnement des agriculteurs sur l'organisation du travail, l'optimisation des coûts de production en maraîchage et la commercialisation des produits en restauration collective.	Chambre d'agriculture de Dordogne	Partenaire associé	à compléter	Le territoire du Périgord-Limousin est une zone de têtes de bassins versants, à l'articulation de la Charente, de la Dordogne et de la Vienne. Cette situation implique une responsabilité particulière vis-à-vis de la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau. Les vallées du Périgord-Limousin abritent des cours d'eau et des zones humides remarquables par leur abondance, leur diversité, leur richesse faunistique et floristique.	importantes	3	non	PNR: http://www.pnr-perigord-limousin.fr/ Pat: http://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/	
101	Dordogne	Yves un PAT en Vallée de l'Isle (Périgord)	Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord	Pas d'information	Absence d'information	Absence d'information	à compléter	La vallée de l'Isle est pourvue d'un ensemble de zones humides diversifiées, dont certaines peuvent constituer le support des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Les zones à dominante humide occupent 6 430 ha soit 81% de la superficie de la vallée de l'Isle, majoritairement représentées par des prairies humides et des terres sèches.	importantes	3	non	ZH Dordogne : http://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/le-pat	
102	Alpes de Hautes-Provence	PAT Alpes Provence Vardon	Communauté de communes Alpes Provence Vardon	Notre PAT sera construit de manière concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire et s'articule autour de 6 thématiques : - La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges et écoles primaires - L'approvisionnement de la restauration collective en produits agricoles régionaux - L'éducation alimentaire de la jeunesse, par des interventions en milieu scolaire. - La préservation de la faune agricole - La valorisation de la production agricole - L'accès à tous à une alimentation de qualité	Chambre d'agriculture Alpes de Hautes-Provence	Partenaire associé	à compléter	et carte, très peu de surface en ZH sur le pNR du Vardon	pas importantes	1	non	PAT : http://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/le-pat Carte des ZH du PNR de Vardon : http://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/le-pat	
103	Alpes de Hautes-Provence	PAT de Provence Alpes Agglomération	CA Provence Alpes Agglomération	Fédérer les acteurs de la filière alimentaire de son territoire dans une logique de circuits de proximité. Les enjeux suivants ont été identifiés : - faciliter l'accès à une alimentation de qualité - éduquer les plus jeunes à l'alimentation saine - lutter contre le gaspillage alimentaire - maîtriser le foncier agricole - favoriser la création et la maintien d'emploi agricole et agro-alimentaire - positionner les équipements abattoirs et maisons de pays dans un cadre stratégique offrant des perspectives de développement	Absence d'information	Absence d'information	à compléter	Le lac-tourbière de Saint-Léger	peu importantes	1	non	CEPACAR : http://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/le-pat	
104	Alpes-Maritimes	PAT Chateaufort et Grasses	Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis	?	Absence d'information	Absence d'information	à compléter	Zones humides plutôt diffusées, 520 zones ont été recensées comme zones humides dans les Alpes-Maritimes, représentant une superficie de 8 883 ha (sur 10 933 ha de zones humides potestatives), soit 2,07% de la superficie totale du département. Beaucoup de bordures de cours d'eau essentiellement ripisylves (60% en surface) et plaines alluviales (20% en surface).	peu importantes	1	non	PAT : http://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/le-pat ZH : http://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/le-pat	
105	Alpes-Maritimes	PAT de Monaco en Sartoux	Ville de Monaco en Sartoux	Permettre à chaque habitant, quels que soit ses revenus, de se nourrir sainement en grande partie de l'autoconsommation, tout en préservant des espaces naturels pour les générations futures Réduction du gaspillage alimentaire Repas 100% dans les cantines scolaires	non	sicure	à compléter	idem PAT Chateaufort. Environ 3 ha de ZH essentiellement potestatives dans la ville.	peu importantes	1	non	ZH : http://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/le-pat	
106	Bouches-du-Rhône	PAT des Bouches-du-Rhône	Aix Marseille Pays d'Arles	- Offrir des produits du terroir au plus grand nombre - Accueil de nouvelles activités de première transformation qui pourraient s'appuyer sur la base de production de fruits et légumes et le développement de petites unités de transformation sous-traitées aux exploitations agricoles pour élargir la gamme de produits en circuits courts. - Développer l'offre pour la restauration collective La marge de progression est cependant importante notamment en intégrant plus de produits transformés pour répondre au mieux à la demande - préservation du foncier agricole, le développement de l'agroécologie et du bio et la sensibilisation des citoyens.	Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône	Partenaire associé	à compléter	Bassin de l'Arc et du réal (projet 14). A proximité du PNR de la Camargue. Outre la Camargue, ZH de bordures de cours d'eau (ripisylves)	peu importantes	1	Projet n°15	PAT : http://www.pat-nouvelle-aquitaine.fr/le-pat PNR Camargue : http://www.pnr-camargue.fr/	

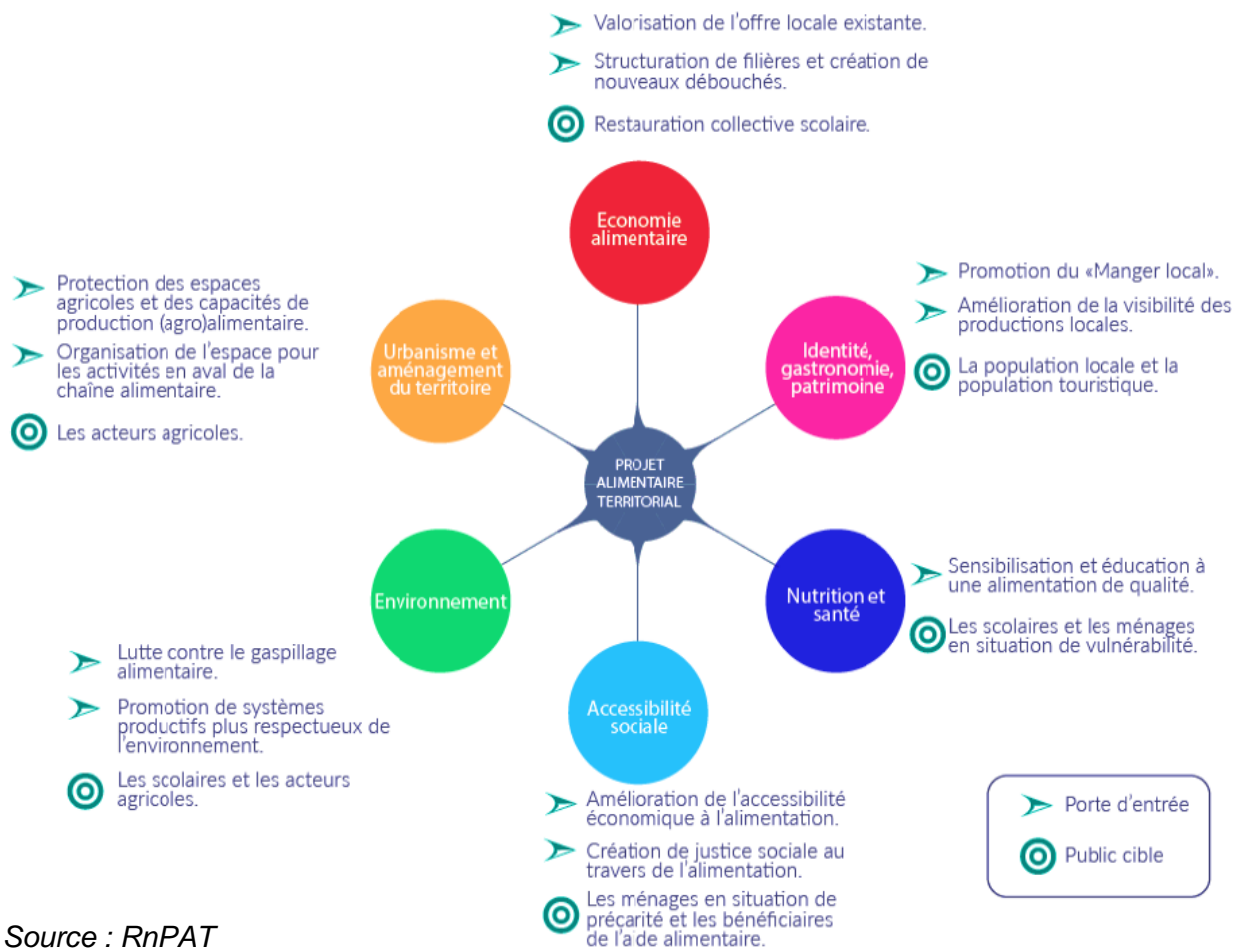
Localisation des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) détectés par l'APCA sur la carte des zones potentiellement humides de France métropolitaine (Janvier. 2020)



Légende :

-  Zones potentiellement humides
-  PAT dans lequel la Chambre d'agriculture est fortement impliquée (pilotes/co-pilotes, portage/co-portage)
-  PAT dans lequel la Chambre d'agriculture est impliquée (partenaire financé ou associé)
-  PAT dans lequel la Chambre d'agriculture est non impliquée
-  Pas d'information sur l'implication de la Chambre d'agriculture

Identification des thématiques/sujets et outils de politiques publiques travaillés/utilisés dans les PAT



Source : RnPAT

Figure 3 : les 6 champs de l'alimentation définis par le RnPAT pour décrire les thématiques traités par les

Identification des thématiques/sujets et outils de politiques publiques travaillés/utilisés dans les PAT

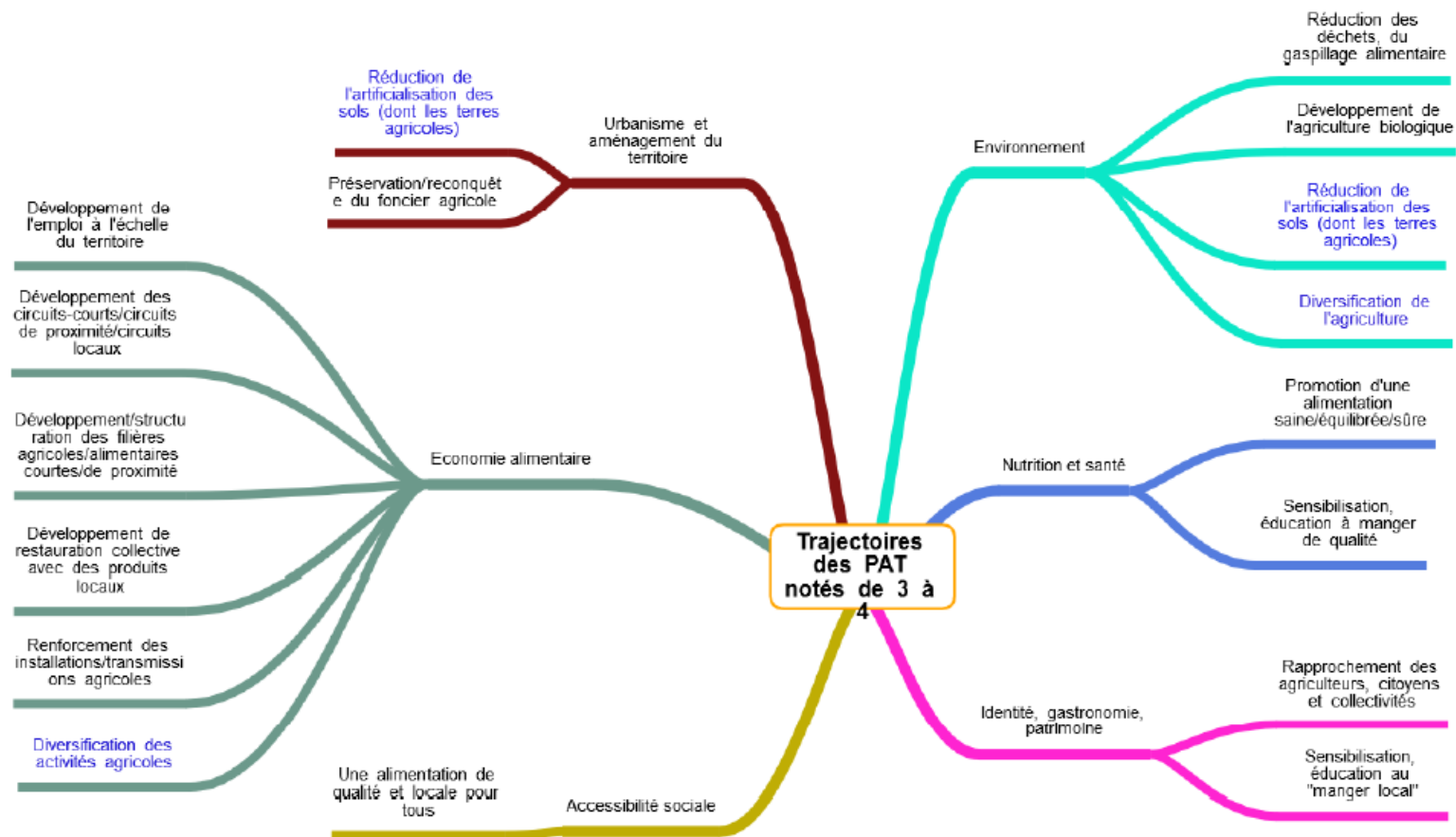


Figure 4 : trajectoires des PAT notés de 3 à 4 en importance des zones humides (les mots en bleu signalent que la thématique est transversale à plusieurs champs)

Entretiens avec des Chambres d'agriculture

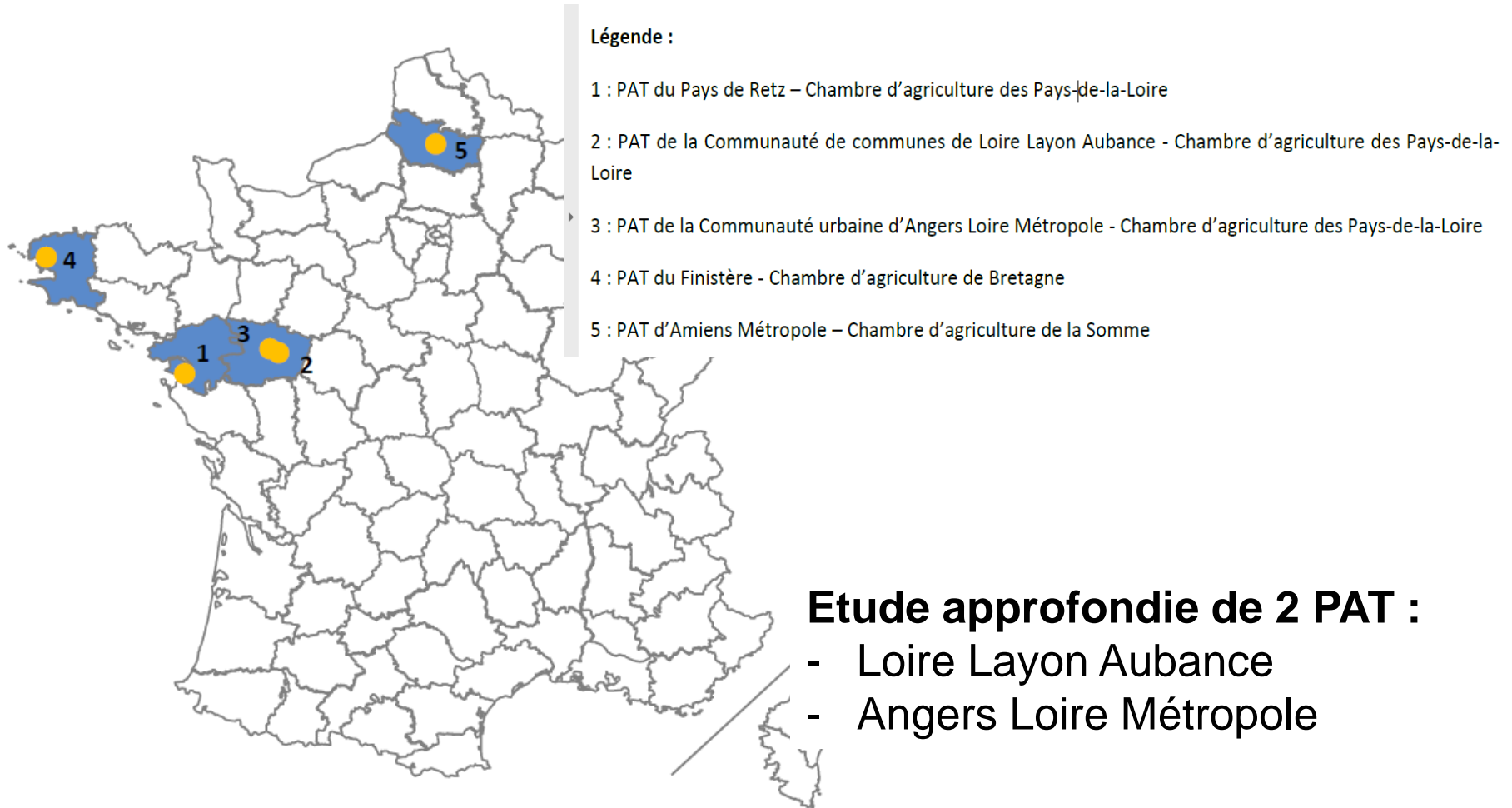


Figure 5 : localisation des PAT enquêtés

Entretiens avec des Chambres d'agriculture



1. Projet Alimentaire Territorial de Loire Layon Aubance

Prairies inondables des fonds de vallée du Layon



Originalités du territoire

Contexte général : 31 communes et 36 000 habitants

Contexte agricole :

- Horticulture et maraîchage et M prédominant au Nord du territoire
- Fond de vallée du Layon inondable historiquement zone d'élevage bovin viande-viticole mais actuellement viticulture prédominante

Contexte zone humide :

- Fond de vallée du Layon : prairies inondables importantes pour la préservation de la ressource en eau



Orientations, actions du PAT

- Economie alimentaire : transmission et installations agricoles, filières, débouchés agricoles, restaurations collective, groupe de producteurs, circuits-courts
- Nutrition et santé : sensibilisation et utilisation de produits de qualité en restauration collective
- Environnement : action transversale aux actions du PAT, améliorer des pratiques agricoles pour améliorer la qualité de l'eau
- Identité, gastronomie du territoire : promotion des produits locaux auprès des touristes



Enjeux agro-environnementaux

- Déclin de l'élevage en zone inondable
- Mauvaise qualité de l'eau (Layon) dans les rivières les plus polluées de France)
- Dans les prochains mois le PAT devrait s'approprier les résultats du diagnostic environnemental réalisé dans le cadre du PAT du Layon ce qui conduirait à la prise en compte des zones humides dans la qualité de l'eau dans son plan d'action



Perspectives

Mettre en place un second plan d'action qui y inclurait de nouveaux objectifs dont la préservation de la qualité de l'eau dans les zones humides du territoire



Pilotes et partenaires

Co-pilotes :

- Communauté de communes Loire Layon Aubance
- Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire

Partenaires techniques :

- Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) Maine-et-Loire
- Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Loire-Anjou
- Syndicat de bassin du Layon Aubance Louets
- Université de Nantes et ESA d'Angers
- Coopératives en installation en agriculture Paysanne (CIAP) Maine-et-Loire

Partenaires financiers :

- DRAAF
- ADEME

Contact : Camille BOUC – Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire : camille.bouc@pl.chambagri.fr

2. Projet Alimentaire Territorial d'Angers Loire Métropole

Zones humides inondables des Vallées Angevines



Originalités du territoire

Contexte général : 29 communes, 290 000 habitants

Contexte agricole :

- Territoire à la fois urbain et rural : 50% de la surface du territoire de la occupé par l'agriculture dont de 50% de la SAU en prairies
- Toutes productions végétales sauf le riz et les agrumes, offres agricoles très hétérogènes et complémentaires
- Elevages bovin viande et lait essentiellement situés au sein des prairies inondables des Basses Vallées Angevines

Contexte zone humide :

- Basses vallées angevines : bassin tampon des crues des rivières Maine, Mayenne, Loir et Sarthe
- 9 200 ha classées site RAMSAR dont de nombreuses zones humides inondables
- Zones humides accueillent l'emblématique oie des genêts, espèce mondialement menacée.



Orientations, actions du PAT

- Agriculture durable et résiliente : forte volonté de soutenir le développement de l'agriculture au niveau local dont l'élevage des Vallées Angevines (zones humides inondables)
- Stratégie de filière et organisation économique
- Comportements alimentaires et savoir-faire culinaires des citoyens (appui sur restauration collective)
- Accessibilité sociale : attente forte des financeurs
- Organisation d'une offre spatiale pour les produits locaux (appui sur la évolution de marchés publics pour la restauration collective)
- Faire du PAT un vecteur de la transition écologique de la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole



Valorisation des produits agricoles locaux

- Marque départementale "Produits d'Anjou"
- Marque locale "Le Boeuf des Vallées Angevines"
- Drive Fermier, La Ruche qui dit oui, AMAPs



Enjeux agro-environnementaux

- Population d'agriculteurs assez âgés (âge moyen 48 ans). Reprise des élevages bovins viande ou lait difficile. Pour le moment, les départs, la retraite n'entraînent pas l'apparition de friches en raison de l'agrandissement des autres exploitations ou de quelques installations.
- Depuis 2010, la Chambre d'agriculture et la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole travaillent sur la maîtrise de l'artificialisation des sols. Pour le Scot 2020, la collectivité a pour objectif 105 ha/an de surfaces agricoles.
- La préservation des prairies inondables des basses vallées angevines est une action importante pour la communauté urbaine



Collectifs d'agriculteurs impliqués

- Association de la marque "Le Boeuf des Vallées Angevines"
- Groupes d'agriculteurs pour travailler sur développement



Outils de politiques publiques mobilisés

- Loi Egalim :
- Développement de produits locaux pour la restauration collective

Outils locaux identifiés pour appuyer le développement du PAT :

- La marque « Le boeuf des Vallées Angevines », portée par les éleveurs des zones inondables
- Le projet agro-écologique co-porté par la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole et la Chambre d'agriculture : réajusté tous les 3 ans sur l'évolution de l'agriculture du territoire et du territoire. Ce projet ont été réajustés dans le PAT.

Articulations avec autres outils d'aménagement du territoire :

- PCAET "Pôle Métropolitain d'Angers" en cours de construction : PAT appuierait ses objectifs
- Contrat d'Objectif pour le Développement de l'Economie Circulaire (CODEC) de la Communauté Urbaine : enjeu sur la transition écologique du territoire
- Contrat Local de Santé (CLS) : enjeu sur les changements de comportements alimentaires des citoyens et la restauration collective



Etat d'avancement du PAT

- 2018 : réponse à l'appel à projet d'initiation d'un PAT
- 2019-début 2020 : émergence du PAT, finalisation de son plan d'action

Contact : Virginie BOUREAU – Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire : virginie.boureau@pl.chambagri.fr



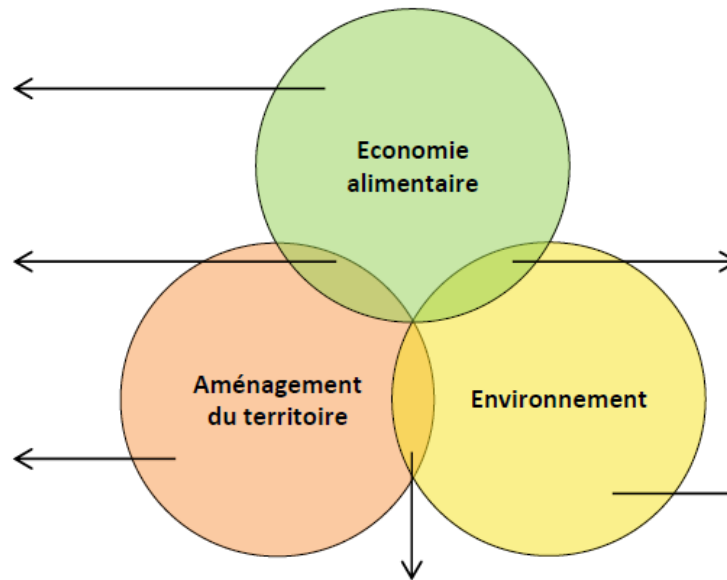
Identification des articulations entre PAT et actions agricoles en MH



Ex : renforcement des filières territoriales et appui sur la restauration collective ; sollicitation de collectifs d'agriculteurs

Ex : projet agricole de la CU d'ALM

Ex : observatoire du foncier agricole de la CU



Ex : les éleveurs se sont engagés dans une démarche de certification HVE par contrat pour entrer dans les 50% de produits de qualité attendus par la loi EGALIM

Ex : accompagnement des changements des pratiques agricoles en faveur de la qualité de l'eau du Layon

Ex : quota de sols artificialisables à Angers Loire Métropole ; appui sur le SAGE de la CC Loire Layon Aubance pour protéger la ressource en eau

Figure 8 : leviers d'actions mobilisés pour le maintien de l'agriculture en milieu humide dans le cadre des PAT de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole et de la Communauté de Communes de Loire Layon Aubance

Tableau 4 : identification des leviers d'action des PAT de la Communauté de Communes de Loire Layon Aubance et de la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole en faveur de l'agriculture en milieu humide



Champs de l'alimentation	Exemples de leviers d'action
Environnement/ Aménagement du territoire	<p>PAT Loire Layon Aubance :</p> <p>Améliorer les pratiques agricoles pour une meilleure qualité de l'eau, en lien avec les objectifs du SAGE Layon Aubance.</p> <p>Le syndicat de bassin est intégré dans l'élaboration du plan d'action du PAT.</p> <p>Accompagnement des changements de pratiques agricoles pour une meilleure qualité de l'eau.</p> <p>PAT Loire Angers Métropole :</p> <p>Réduction de l'artificialisation des sols à 105 ha/an de sols artificialisés à l'échelle de la CU d'ALM.</p>
Aménagement du territoire	<p>PAT Loire Angers Métropole :</p> <p>Observatoire du foncier dans le cadre du projet agricole du territoire.</p>
Economie alimentaire	<p>PAT Loire Layon Aubance :</p> <p>Action « Créer un groupe de producteurs dans le cadre d'une réflexion sur une commercialisation innovante des produits agricoles locaux » avec le groupe d'agriculteurs travaillant sur le projet de magasin de producteur "Station terroir" et le cercle d'échanges des producteurs comprenant des agriculteurs situés dans les fonds de vallée du Layon</p> <p>PAT Loire Angers Métropole :</p> <p>Renforcement des filières de valorisation territoriale et restauration collective autour des Vallées Angevines dont la valorisation de la zone des basses vallées angevines et de la viande qui y est produite auprès des habitants et convives de la restauration hors domicile municipale</p> <p>Repérage /planification des cédants en amont dont les Basses Vallées Angevines</p>
Economie alimentaire/Environnement	<p>PAT Loire Angers Métropole :</p> <p>Des éleveurs se sont engagés dans une démarche de certification HVE par contrat pour entrer dans les 50% de produits de qualité attendus par la loi EGALIM</p> <p>Promotion des produits agricoles issus des zone humides des basses vallées angevines au niveau local avec la marque « Bœuf des Vallées Angevines.</p>

PAT non approfondis



Tableau 5 : niveau de prise en compte de l'agriculture en zone humide dans l'élaboration des PAT

PAT	Niveau de prise en compte de l'agriculture en zone humide	Illustration
Pays de Retz	Enjeu identifié et devrait être pris en compte dans l'élaboration du PAT.	L'enjeu de la préservation de l'élevage en marais est clairement identifié par les élus responsables du PAT.
Amiens Métropole	Question des zones humides soulevée mais par encore de prise en compte dans l'élaboration du PAT.	Lors de la réalisation du diagnostic du territoire, la thématique des zones humides n'a été pas prise en compte. En revanche, lors du forum de restitution du diagnostic, un chargé de mission de la métropole sur les questions d'eau a évoqué le manque d'information à ce sujet.
Finistère	Pas de prise en compte.	Le PAT du ne prend pas du tout en considération les zones humides et l'agriculture qui peut y être exercée en raison de l'orientation très « filière alimentaire » du PAT. L'activité agricole en tant que telle ne semble pour le moment pas ciblée par les orientations du PAT.

Source : APCA

Outils de politiques publiques associés aux PAT



Issus des entretiens avec les CA :

- les dispositions de la loi dite « Loi Egalim »,
- le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE),
- le Contrat d'Objectif pour le Développement de l'Economie Circulaire (CODEC),
- le Contrat Local de Santé (CLS) / Plan Local de Santé (PLS).

Résultats obtenus sur les GIEE



Localisation des GIEE porteurs d'actions favorables à l'agriculture en milieux humides en France métropolitaine

Avril 2020

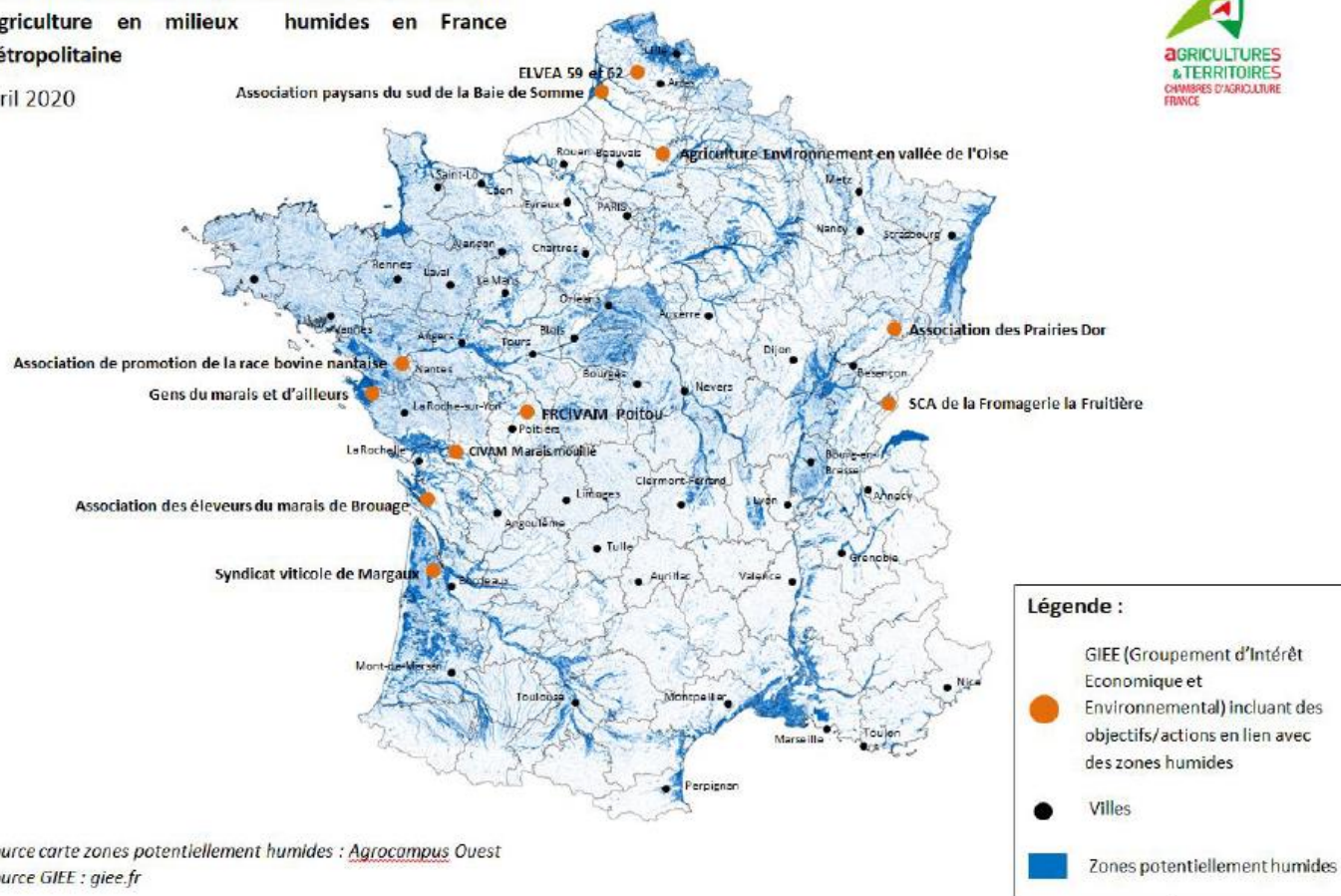
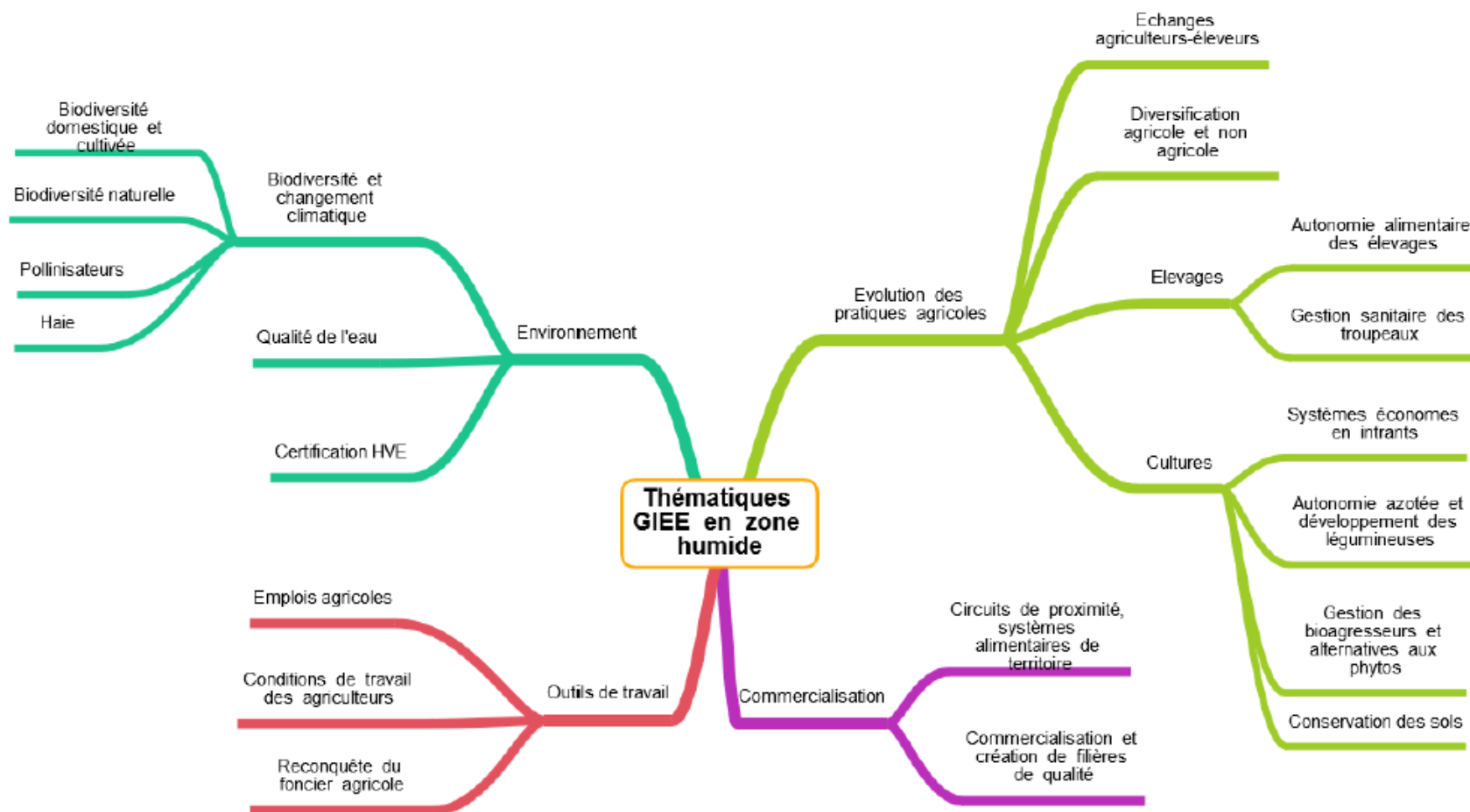


Figure 9 : carte des zones potentiellement humides et localisation des GIEE incluant des actions en faveur des zones humides

Identification des thématiques abordées



Source : APCA

Figure 10 : thématiques abordées par les GIEE situés en zone humide

Articulations potentielles entre GIEE et PAT



Tableau 8 : croisement des objectifs des GIEE situés en zones humides et des PAT notés de 3 à 4 en importance de zones humides

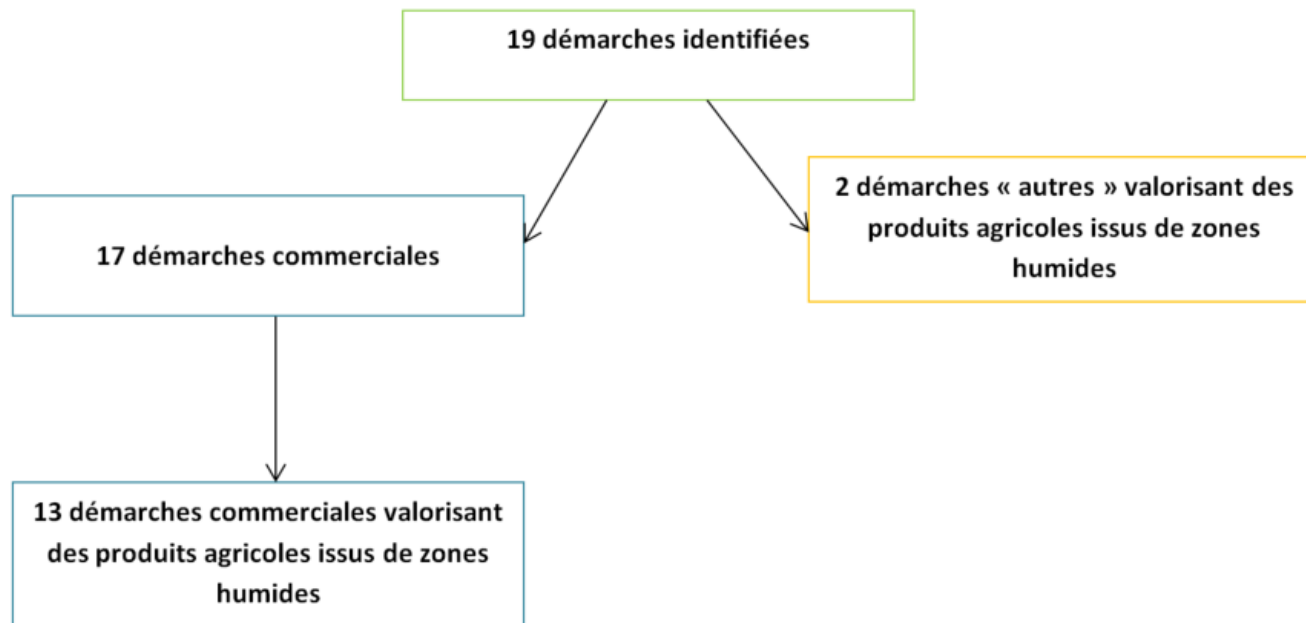
Région	Département	N° PAT	Nom du PAT	Nom du GIEE	Thématiques du PAT	Thématiques du GIEE
Hauts de France	Aisne	70	PAT du Pays des Sources et Vallées	GIEE de la moyenne vallée de l'Oise	Développer les circuits alimentaires de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Commercialisation et création de filières et signes de qualité - Biodiversité domestique et cultivée
Pays de la Loire	Vendée	147	PAT du Pays de Retz	GIEE des Gens du Marais et d'ailleurs	<ul style="list-style-type: none"> Relocaliser la distribution des produits agricoles Réduire l'artificialisation du paysage 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les pratiques agricoles - Cerner les opportunités et les contraintes d'une économie de proximité - Biodiversité domestique et cultivée - Circuits de proximité et système alimentaire de territoire
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	148	PAT de Nantes Métropole	GIEE de la race bovine nantaise	<ul style="list-style-type: none"> Produire de la qualité Rapprocher producteurs et consommateurs Améliorer la santé et le bien-être Inventer un système alimentaire éthique et responsable 	<ul style="list-style-type: none"> - Elevage - Commercialisation et création de filières de signes de qualité - Autonomie alimentaire des élevages - Echanges agriculteurs - éleveurs

Source : APCA

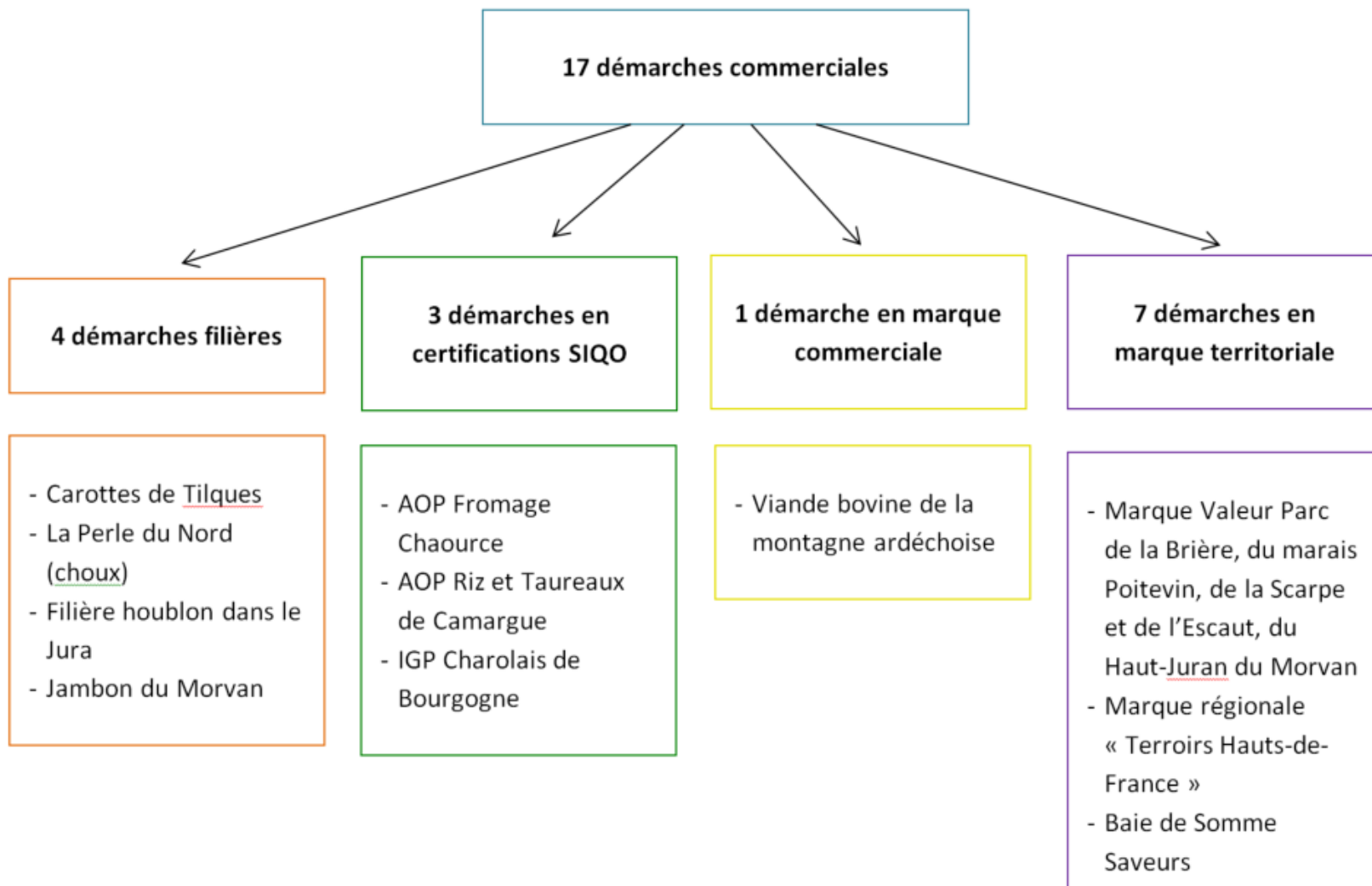
Démarche de valorisation commerciale

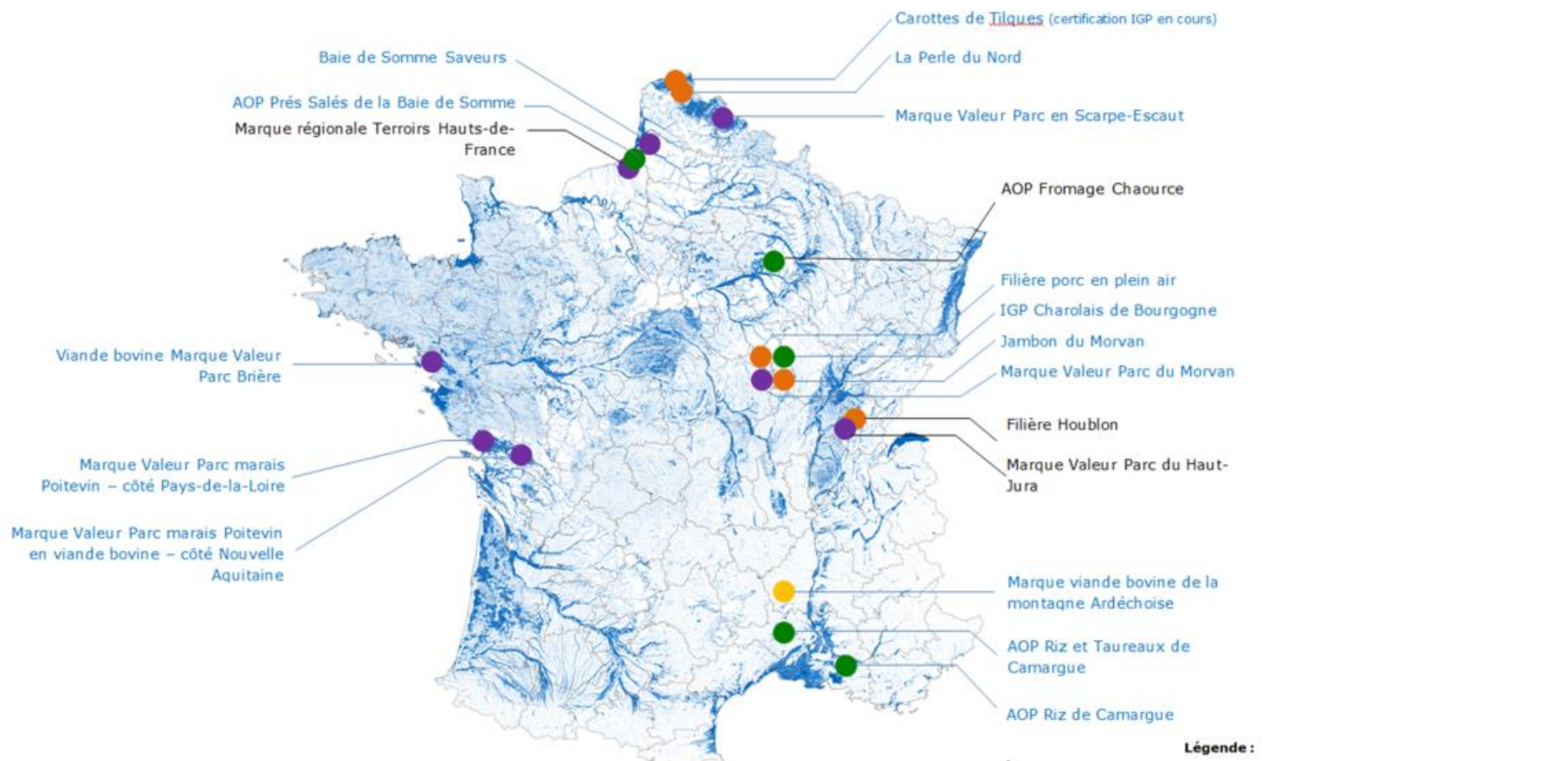


En cours de validation, quelques résultats :



Source : APCA





Sur les 17 démarches recueillies, 13 démarches commerciales valorisant des produits agricoles issus de zones humides (texte en bleu sur la carte)

Figure 10 : carte des 17 démarches
Sources : APCA et carte des zones potentielles

Source : APCA

- Légende :**
- Développement d'une filière
 - Développement d'une certification (SIQO, label...)
 - Développement d'une marque commerciale
 - Développement d'une marque territoriale
 - Abc démarches commerciales valorisant des produits agricoles issus de milieux humides

Conclusion et pistes de travail



PAT	GIEE	Valorisation commerciale
<ul style="list-style-type: none"> • 103 PAT a exploré • souplesse d'action et diversité des thématiques • ne semble pas directement favoriser le portage d'enjeux agricoles spécifiques • mise en lumière de contextes territoriaux spécifiques • Potentiel d'appui d'autres outils de politiques publiques (PCAET, SAGE, etc.) • Lien avec politique de préservation de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Opportunité avec approche collective • notamment gain d'autonomie de plusieurs exploitations agricoles d'un même territoire en s'appuyant sur les atouts qu'apportent les milieux humides. • GIEE rejoignent dans certains cas les thématiques abordés par les PAT situés sur le même territoire d'action. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement non exhaustive • Existence de démarches de valorisation • Diversité des approches • Multiplicité des marques/appellations, pas toujours en SIQO
<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les articulations avec l'enquête d'autres PAT • Produire des fiches projets pour valorisation • Mettre à jour les PAT recensés 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêter les projets des GIEE identifiés • Voir si lien avec objectifs de PAT • Mettre à jour les GIEE recensés 	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les retours d'expériences • Elargir l'enquête vers d'autres réseaux ex : PNR